Manosque (04) : Maki El Hammouchi, 17 condamnations à son actif, jugé pour avoir lynché et laissé pour mort Jean-Pierre, âgé de 52 ans

11/09/2020 à 13h57



Un homme de 52 ans a été lynché, lors d'une rixe en 2018, par deux individus, jugés aujourd'hui en correctionnel.

Deux prévenus mais seul Maki El Hammouchi, âgé de 37 ans, est présent au procès. Car cet ouvrier agricole qui purge déjà une peine d'emprisonnement (dans une autre affaire) est extrait de sa cellule. Son casier judiciaire fait état de 17 condamnations, devant un tribunal depuis 2002, pour port d'arme, violence sur conjoint, vol ou encore violation de domicile et menace de mort.Le second prévenu, Mathias Bosch, 27 ans, (déjà 6 condamnations) n'était pas présent, aujourd'hui, devant le tribunal correctionnel de Digne-les-Bains (Alpes-de-Haute-Provence) et fait d'ailleurs l'objet d'un mandat d'arrêt.

Originaires de Manosque, les deux hommes ont été condamnés pour avoir violemment frappé Jean-Pierre, âgé de 52 ans, lors d'une rixe.

(…) La Provence